

LE COMMERCE DU THE

De récents avis reçus de Londres indiquent la situation suivante pour le commerce du thé. Le changement extraordinaire qui s'est produit sur le marché du thé commun est une de ces choses inattendues et inexplicables, dont on semblerait ne pouvoir pas rendre compte. Au mois de janvier dernier, après une longue durée de prix dangereusement élevés, les acheteurs étaient anxieux de prendre tout ce qui se présentait à 7½d par livre et les cueillettes faites par un temps pluvieux, dans les jardins les plus pauvres de Cachar et de Bheel, furent l'objet d'une compétition active. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que personne ne désire aucunement du thé commun, c'est du moins ce que disent les acheteurs, même à 2d de moins par livre. S'il y eut jamais une justification pour le prix de 7½d par livre—ce qui n'est pas. Les mêmes raisons ou de meilleures encore subsistent aujourd'hui. Selon toutes les apparences, le marché est loin de devoir être encombré et en réalité, un grand nombre des jardins produisant du thé commun sont à l'heure actuelle, très en arrière. Une maison que nous connaissons et qui fournissait 10,000 chests, étant à court d'environ 2,000 chests. Bien entendu, d'autres jardins auront probablement un léger excédent et ainsi, en fin de compte, il y aura une production moyenne, mais nous mentionnons ceci, et c'est seulement un exemple entre de nombreux autres, pour montrer qu'il n'est pas besoin d'être trop pessimiste. Autant qu'on peut le voir à l'heure actuelle, il n'est pas probable qu'il y ait une récolte très forte. En attendant, tout le pays est supposé boire du thé meilleur, bien que jusqu'alors le changement ne soit pas très remarqué dans les magasins ou l'on prend le thé dans l'après-midi ou dans les salles de rafraîchissements des stations de chemins de fer. Il semblerait que le commerce du thé pave pour les plus fines qualités, qu'il n'a pas aux ventes à l'encan à Mincin glane et que quelques-uns des achats en seront des déboires plus tard. En ce moment, les acheteurs de Londres se jettent d'une manière insensée sur les plus fines qualités et ils ne le font pas toujours avec discernement. Ils peuvent avoir raison, mais une partie de cette excitation est due, sans aucun doute, au manque, qui a duré longtemps, de thé classé et, une fois les débouchés du marché seront pleins, ceux qui rient les derniers riront le moins pour parodier un vieux proverbe. Une baisse du prix du thé fin est une chose sérieuse et cela signifie des pence et non des farthings. D'après les quelques premiers avis reçus, on suppose qu'Assam fait la cueillette du thé commun, mais cette histoire a été entendue auparavant et,

même si elle est véridique, il doit y avoir assez de thé pour le commerce. Le mystère perpétuel du commerce de thé est la question de savoir ce que devient tout le thé vendu à l'encan à des prix variant de 1s à 1s par livre. Cette semaine seulement, il y a eu des douzaines de cotes variant de 2 à 3s 6d par livre.

LES RAISINS DE CORINTHE

Fermeté des prix en Grèce

Le marché des raisins de Corinthe, en Grèce, a dernièrement offert une tendance marquée à la hausse, tendance qui est attribuée à une baisse du change anglais et à une augmentation de la demande. Passant en revue la situation, la Hills Bros. Co., dit ce qui suit: "Il n'est pas douteux que les échantillons des premiers raisins de la nouvelle récolte qui ont été distribués aux forts acheteurs, dans tout le pays, sont, jusqu'à un certain point, responsables des forts achats, la qualité de la récolte étant grandement supérieure à celle de la saison dernière et le fruit étant parfaitement sain. Malgré l'avance de prix sur le marché primaire, le marché local est toujours sur la base de 7c pour les cartons et des ordres sont enregistrés pour la nouvelle récolte, à expédier de bonne heure en octobre, d'après la même base. Si la demande continuait à s'améliorer en Grèce, une autre avance aurait sans doute lieu. Notre marché suivra naturellement le mouvement, les raisins nettoyés seraient cotés d'après une base plus élevée. Tout indique que le prix le plus bas a été atteint pour les raisins de Corinthe et que

toute augmentation de demande de la part de l'étranger serait presque certainement suivie d'une avance de prix qui aurait sa répercussion sur notre marché.

A PROPOS DE LA VALORISATION

Le jour, un jour encore incertain, commence enfin à éclairer la situation matérielle du programme de valorisation de l'Etat de Sao-Paulo. La législature de cet Etat vient d'adopter en troisième lecture le nouveau programme gouvernemental. Un droit de 20 p. c. est perçu sur les cafés exportés; ces exportations, évaluées à 9 millions de sacs pendant l'année en cours, 9 millions et demi en 1906, 10 millions pendant 2 des années suivantes. Le droit additionnel, perçu sur les cafés embarqués, est porté de 3 fr., son niveau actuel, à 5 francs par sac. Enfin, un emprunt de 375 millions doit être émis en vue de financer le programme de valorisation.

L'exposé présidentiel qui a servi de introduction à cette importante réforme législative abonde en intéressants détails sur la situation présente de l'entreprise. A la clôture du dernier budget, l'approvisionnement de la valorisation s'élevait à 8,146,123 sacs de café. Le coût de ce stock était représenté par les dépenses suivantes:

| | Milreis |
|------------------------------|-------------|
| Traites sur le café embarqué | 184,045,271 |
| Emprunts de 1906 | 46,449,000 |
| Emprunt fédéral | 48,000,000 |
| Bons du Trésor | 16,000,000 |

La contrepartie de ce bilan passif est constituée par les énormes stocks de café, d'une part, par la surtaxe, d'autre

LE NORD-OUEST CANADIEN.

Règlements concernant les Homesteads

Toute section de nombre pair des terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, excepté 8 et 26, non réservée pour les homesteads ou réservée pour fournir des lots à bois pour les colons ou dans tout autre but, pourra être prise comme homestead par tout chef de famille ou par tout individu mâle âgé de plus de dix-huit ans, jusqu'à une étendue de un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

Entrée: L'entrée doit être faite personnellement, au bureau local des Terres, pour le district où se trouve le terrain à prendre. \$10.00 seront chargés pour cette entrée.

Devoirs du Colon: Un colon auquel on accorde une entrée pour un homestead, est obligé, par l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions s'y rapportant, de l'une des manières suivantes:

(1) Résider au moins six mois sur le homestead et la mise en culture de celui-ci, chaque année, pendant trois ans. La coutume est d'exiger qu'un colon mette quinze acres en culture; mais s'il le préfère, il peut remplacer cela par du bétail. Vingt têtes de bétail étant sa propriété réelle, avec des constructions pour les abriter, seront acceptées au lieu de la culture.

(2) Si le père (ou la mère, au cas où le père serait mort) ou toute personne qui est éligible pour faire une entrée de homestead, d'après la teneur de cet acte, réside sur une ferme dans le voisinage du terrain pris comme homestead par la dite personne, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par toute personne résidant avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a sa résidence permanente sur la ferme qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte, quant à la résidence, peuvent être satisfaites par le fait de résidence sur la dite ferme.

La Demande de Lettres Patentes devra être faite au bout de trois ans à l'agent local, au sous-agent ou à l'inspecteur des homesteads. Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, par écrit, au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

Renseignements: Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau de l'Immigration, à Winnipeg, ou dans tout Bureau des Terres du Dominion, dans l'Ouest du Canada, des renseignements concernant les terres libres ou, des officiers en charge, avis et assistance gratuits pour obtenir les terres qui leur conviennent.

W. W. CORY, Député Ministre de l'Intérieur.